



Doc. 13872

25 septembre 2015

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (26 juin-27 septembre 2015)

Rapport d'activité

Rapporteur: M. Andreas GROSS, Suisse, Groupe socialiste

Sommaire

Page

1. Introduction	1
2. Activités du Bureau depuis la précédente partie de session et décisions ne devant pas être ratifiées par l'Assemblée	2
3. Décisions du Bureau devant être ratifiées par l'Assemblée	5
Annexe 1 – Propositions de suivi à la troisième partie de session de 2015 (Strasbourg, 22-26 juin 2015)	6
Annexe 2 – Propositions de suivi au débat d'actualité sur: «La nécessité d'une réponse européenne commune aux défis en matière de migration» et à la visite de la commission ad hoc du Bureau sur l'arrivée massive de réfugiés en Turquie (Istanbul, Gaziantep, 14-16 juin 2015)	8
Annexe 3 – Commission ad hoc pour l'observation des élections législatives au Kirghizstan (4 octobre 2015)	9
Annexe 4 – Commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle au Bélarus (11 octobre 2015)	10
Annexe 5 – Commission ad hoc pour l'observation des élections législatives en Azerbaïdjan (1er novembre 2015)	12
Annexe 6 – Commission ad hoc pour participer au Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 18-20 novembre 2015)	15
Annexe 7 – Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2016 - Propositions de dates	16

1. Introduction

Lors de sa réunion du 26 juin, le Bureau m'a désigné rapporteur pour ce rapport, qui couvre la période depuis la dernière réunion du Bureau de la troisième partie de session de 2015 (vendredi 26 juin) jusqu'à la première réunion du Bureau de la quatrième partie de session de 2015 (lundi 28 septembre).

Les chapitres suivants incluent les décisions prises lors de deux réunions du Bureau, le 26 juin à Strasbourg et le 31 août à Paris. Le chapitre 2 présente une liste de décisions qui ne requiert pas de ratification. Le chapitre 3 liste les décisions prises le 31 août qui nécessitent une ratification à l'ouverture de la quatrième partie de session de l'Assemblée.

Un addendum à ce rapport sera publié à l'issue de la réunion du Bureau du 28 septembre, qui inclura également en partie, les décisions qui seront à ratifier le même jour. Un second addendum sera publié à l'issue de la réunion du Bureau du 2 octobre. Il inclura uniquement les décisions qui seront à ratifier par l'Assemblée le même jour, notamment, les renvois et transmissions qui auront été approuvés par le Bureau.



Le Bureau tiendra ses prochaines réunions le vendredi 2 octobre à 8 h 30 (lors de la quatrième partie de session), puis le jeudi 26 novembre à Sofia et le lundi 14 décembre à Londres. La prochaine réunion de la Commission permanente aura lieu à Sofia le 27 novembre.

2. Activités du Bureau depuis la précédente partie de session et décisions ne devant pas être ratifiées par l'Assemblée

2.1. Suivi de la troisième partie de session de 2015 (Strasbourg, 22-26 juin)

Le 26 juin, le Bureau a approuvé les propositions de suivi faites par le Secrétaire Général de l'Assemblée telles qu'indiquées en annexe 1.

2.2. Débat d'actualité sur «La nécessité d'une réponse européenne commune aux défis en matière de migration» et visite de la commission ad hoc du Bureau sur l'arrivée massive de réfugiés en Turquie

Le 26 juin, le Bureau a approuvé les propositions de suivi faites par la Présidente de l'Assemblée telles qu'indiquées en annexe 2.

2.3. Quatrième partie de session de 2015 (28 septembre – 2 octobre)

Le 26 juin, le Bureau a établi l'avant-projet d'ordre du jour. A sa réunion suivante, il a approuvé le projet d'ordre du jour.

Le 31 août, le Bureau a pris note de la demande du Groupe ADLE pour que l'Assemblée tienne un débat selon la procédure d'urgence sur *Réponse humanitaire et politique à la crise migratoire en Europe*.

2.4. Observation d'élections

2.4.1. Kirghizstan: élections législatives (4 octobre 2015)

Le 31 août, le Bureau a approuvé la composition mise à jour de la commission ad hoc et a laissé le soin à la Présidente de désigner son (sa) Président(e) en remplacement de M. Andreas Gross (annexe 3).

2.4.2. Bélarus: élection présidentielle (11 octobre 2015)

Le 31 août, le Bureau a approuvé la composition mise à jour de la commission ad hoc (annexe 4) et a désigné à sa présidence Mme Arpine Hovhannisyan (Arménie, PPE/DC)¹.

2.4.3. Azerbaïdjan: élections législatives (1^{er} novembre 2015)

Le 26 juin, le Bureau a décidé de revoir la situation lors de sa prochaine réunion, si tant est que les autorités d'Azerbaïdjan donnent l'assurance que tous les membres de la commission ad hoc soient autorisés à entrer en Azerbaïdjan pour observer ces élections et que l'OSCE/BIDDH ait la possibilité de déployer une mission d'observation à long terme.

Le 31 août, le Bureau a réexaminé la situation suite à l'invitation faite à l'OSCE/ODIHR de déployer une mission d'observation à long terme et à une lettre de M. Ogtay Asadov, Président du Milli Mejlis, sur la question de l'accès au territoire d'Azerbaïdjan pour certains membres de la commission ad hoc. Il a également approuvé la composition mise à jour de la commission ad hoc (annexe 5).

2.4.4. Calendrier des élections pour 2015

Le 31 août, le Bureau a pris note du calendrier des élections pour 2015 tel que présenté dans le mémorandum préparé par le Secrétaire Général de l'Assemblée.

1. M. Reha Denemeç (Turquie, CE) a remplacé Mme Hovhannisyan pour la mission préélectorale.

2.5. Renvois et transmissions

Le 26 juin et le 31 août, le Bureau a examiné et approuvé les renvois suivants qui ne requièrent pas de ratification:

2.5.1. Prolongation de renvois

- Décision du Bureau, Demande de statut de Partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée parlementaire présentée par le Parlement de Jordanie (Renvoi 3990 du 30 septembre 2013 – validité: 30 septembre 2015), prolongation jusqu'au 31 janvier 2016.
- Doc. 13280, proposition de recommandation, Des stratégies coordonnées pour une bonne gouvernance d'Internet (Renvoi 4000 du 30 septembre 2013 – validité: 30 septembre 2015): prolongation jusqu'au 30 juin 2016.

2.5.2. Réponse après consultation

- Doc. 13746, proposition de résolution, Quand les droits de l'homme assurent la protection d'individus qui représentent une menace pour la sécurité nationale: renvoi à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur la "Détenue administrative"*.

2.6. Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 18-20 novembre 2015)

Le 26 juin, le Bureau a approuvé la composition de la commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum et a nommé la Présidente de l'Assemblée comme Présidente de la commission ad hoc (annexe 6).

2.7. Questions soulevées par les commissions

2.7.1. Commission des questions politiques et de la démocratie

Le 26 juin, le Bureau a autorisé M. René Rouquet (France, SOC), rapporteur sur *Pour un véritable dialogue parlementaire avec l'Algérie*, à effectuer une visite d'information en Algérie au cours du deuxième semestre 2015, dans le cadre de la préparation de son rapport.

2.7.2. Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées

Le 26 juin, le Bureau a autorisé M^{me} Eva-Lena Jansson (Suède, SOC), rapporteure sur *La crise humanitaire à Gaza*, à effectuer une visite d'information en Israël et dans les Territoires palestiniens, y compris la Bande de Gaza, qui aura lieu en octobre 2015, dans le cadre de la préparation de son rapport.

2.8. Statut des membres des délégations nationales et des délégations de partenaires pour la démocratie au regard des privilèges et immunités

Le 26 juin, le Bureau a pris note de la lettre du Président de la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles concernant la détention administrative de Mme Khalida Jarrar, membre élue du Conseil législatif palestinien et membre de la délégation palestinienne de partenaire pour la démocratie, et M. Andrej Hunko (Allemagne, GUE), qui est entré en Ukraine par un passage de frontière non autorisé via la Fédération de Russie.

2.9. Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT)

Le 26 juin, le Bureau a approuvé les listes de candidats au titre de la Belgique, de la Grèce, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne, qui ont été ensuite transmises au Comité des Ministres.

Il a également approuvé la recommandation de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme d'inviter la délégation d'Azerbaïdjan à soumettre une nouvelle liste de candidats.

2.10. Coopération avec le Parlement européen et les autres institutions de l'Union européenne

Le 26 juin, le Bureau a pris note du mémorandum d'information préparé par le Secrétaire général de l'Assemblée.

2.11. Prix des Droits de l'Homme Václav Havel

Le 31 août, le Bureau a pris note de la liste des candidats présélectionnés par le jury du Prix lors de sa réunion à Prague le 25 août 2015 (par ordre alphabétique): Mme Ludmilla Alexeeva, Women for Afghan Women, Youth Initiative for Human Rights.

2.12. Questions diverses

2.12.1. Visite de parlementaires français en Crimée

Le 31 août, le Bureau a tenu un échange de vues et a décidé de demander à la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles de préparer un avis sur *Défis à la coopération des Etats membres avec l'Assemblée s'agissant de la libre circulation des membres de l'Assemblée*.

2.13. Entretiens des candidats pour le poste de Secrétaire Général(e) de l'Assemblée

Le 31 août, le Bureau a interviewé les candidats à huis clos.

2.14. Désignation de représentant(e)s de l'Assemblée à des activités officielles

Le 31 août, le Bureau a désigné:

- M. Tuur Elzinga (Pays-Bas, GUE), M. Andreas Gross (Suisse, SOC) et M. Michele Nicoletti (Italie, SOC) pour participer à la réunion de la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen à Bruxelles le 23 septembre 2015;
- M^{me} Theodora Bakoyannis (Grèce, PPE/DC) pour participer à la Conférence internationale sur *Pluralisme religieux et culturel et coexistence pacifique dans le Moyen-Orient* à Athènes les 18 et 20 octobre 2015;
- M^{me} Birutė Vėsaitė (Lituanie, SOC) pour participer à la 34^e session de l'Assemblée de la mer baltique et au 21^e Conseil baltique à Vilnius les 19 et 20 novembre 2015.

2.15. Réunions en dehors de Strasbourg et Paris

Le 26 juin, le Bureau a autorisé:

- la sous-commission ad hoc sur les conflits entre les Etats membres du Conseil de l'Europe (de la commission de suivi) à se réunir à Vienne le 21 septembre 2015;
- la commission des questions politiques et de la démocratie à se réunir à Bruxelles le 7 décembre 2015.

2.16. Réunions du Bureau et de la Commission permanente (Sofia, 26-27 novembre 2015)

Le 31 août, le Bureau a pris note du projet de programme.

2.17. Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2016

Le 31 août, le Bureau a approuvé les propositions telles qu'indiquées en annexe 7.

3. Décisions du Bureau devant être ratifiées par l'Assemblée

3.1. Renvois et transmissions

3.1.1. Renvois approuvés par le Bureau

Le 31 août, le Bureau a approuvé les renvois suivants:

- Doc. 13828, proposition de résolution, Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne, renvoi à la commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport* et à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour avis*;
- Doc. 13833, proposition de résolution, La convergence technologique, l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, renvoi à la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport* et à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour avis*.

3.2. Observation d'élections

3.2.1. Ukraine : élections locales (25 octobre 2015)

Le 31 août, le Bureau a décidé de constituer une commission ad hoc pour observer ces élections conjointement avec la délégation du Congrès, composée de 20 membres (SOC: 7; PPE/DC: 7; ADLE: 3; CE: 2 et GUE: 1) ainsi que des co-rapporteurs sur l'Ukraine de la commission de suivi, M. Jean-Claude Mignon (France, PPE/DC) et M. Jordi Xuclà (Espagne, ADLE).

3.2.2. Turquie : élections législatives anticipées (1^{er} novembre 2015)

Le 31 août, le Bureau a décidé de constituer une commission ad hoc pour observer ces élections, composée de 30 membres (SOC: 11; PPE/DC: 10; ADLE: 4; CE: 3; et GUE: 2) et des co-rapporteuses sur le dialogue post-suivi avec la Turquie de la commission de suivi, M^{me} Ingebjørg Godskesen (Norvège, CE) et M^{me} Nataša Vučković (Serbie, SOC).

L'Assemblée est invitée à ratifier ces décisions du Bureau.

Annexe 1 – Propositions de suivi à la troisième partie de session de 2015 (Strasbourg, 22-26 juin 2015)

Résolution 2061 (2015) Evaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement du Maroc (Rapporteur de la commission des questions politiques et de la démocratie: M. Bogdan Klich, Pologne, PPE/DC)

Paragraphe 11: «L'Assemblée décide de continuer à passer en revue la mise en oeuvre des réformes politiques au Maroc et offrir son assistance au Parlement marocain, et d'effectuer une nouvelle évaluation du partenariat lorsque cela s'avérera approprié.»

Suivi: inviter la commission des questions politiques et de la démocratie à demander un renvoi afin de commencer la préparation d'un nouveau rapport, lorsqu'elle le jugera opportun. En même temps, le rapporteur reste en charge du suivi de son rapport pour un an, tel qu'indiqué à l'Article 50.1 du Règlement de l'Assemblée.

Résolution 2063 (2015) sur «Examen de l'annulation des pouvoirs déjà ratifiés de la délégation de la Fédération de Russie (suivi du paragraphe 16 de la Résolution 2034 (2015))» (Rapporteur de la commission de suivi: M. Stefan Schennach, Autriche, SOC)

Paragraphe 4 : « L'Assemblée est extrêmement préoccupée par l'intensification du harcèlement et de la répression dont sont victimes les militants et les organisations de défense des droits de l'homme et par les manœuvres d'intimidation à l'encontre des voix dissidentes en Russie. A travers la mise en place et l'application d'un cadre légal répressif, les autorités russes ont imposé des restrictions à l'opposition, aux médias indépendants et à la société civile, entravant les libertés d'expression et de réunion. Afin d'évaluer la conformité de ces récents développements avec les normes du Conseil de l'Europe, l'Assemblée invite le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe à préparer un rapport sur la situation des droits de l'homme et de la démocratie dans la Fédération de Russie.»

Suivi: la Présidente de l'Assemblée écrira au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, pour l'encourager à préparer le rapport mentionné ci-dessus.

Paragraphe 6: «L'Assemblée reste convaincue de l'importance d'un dialogue ouvert, de bonne foi, entre l'Assemblée et la délégation russe, pour trouver une solution durable, fondée sur le droit et les principes internationaux, au conflit dans l'est de l'Ukraine et à l'annexion illégale de la Crimée. Il est désormais essentiel que le Parlement russe et sa délégation auprès de l'Assemblée expriment leur engagement clair d'entamer avec cette dernière un dialogue sans conditions préalables sur le respect par la Russie de ses obligations et engagements à l'égard du Conseil de l'Europe, notamment en ce qui concerne sa politique vis-à-vis de ses voisins. L'Assemblée souligne que l'acceptation d'un tel dialogue est un principe fondamental de l'appartenance à l'Assemblée parlementaire, qui incombe à toutes les délégations. Elle appelle par conséquent la délégation russe à renouer, sans plus attendre, le dialogue avec elle concernant en particulier la mise en œuvre des demandes formulées dans sa [Résolution 1990 \(2014\)](#) et sa [Résolution 2034 \(2015\)](#) ainsi que dans la présente résolution. A cet égard, la délégation russe devrait dans un premier temps reprendre ses activités au sein de la commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (commission de suivi) et permettre à ses rapporteurs pour la Fédération de Russie de se rendre dans le pays dans le cadre de leurs travaux. Par ailleurs, les autorités russes, en tant que puissance occupante, devraient faciliter une visite conjointe en Crimée des corapporteurs pour l'Ukraine et des corapporteurs pour la Fédération de Russie, pour évaluer la situation des droits de l'homme dans cette région.»

Suivi: la Présidente de l'Assemblée transmettra la Résolution au Président de la Douma de la Fédération de Russie, M. Sergey Naryshkin, en attirant son attention sur le paragraphe 6.

Résolution 2064 (2015) sur «Situation en Hongrie suite à l'adoption de la Résolution 1941 (2013) de l'Assemblée» (Rapporteur de la commission des questions politiques et de la démocratie: M. Robert Walter, Royaume-Uni, CE)

Paragraphe 2.7: «(...) L'Assemblée restera saisie de la situation des médias en Hongrie dans le cadre de ses futurs rapports sur les attaques contre les journalistes et la liberté des médias en Europe et sur les nouvelles méthodes de pression politique sur le journalisme indépendant. La situation du racisme et de l'intolérance appelle en outre une attention spéciale.»

Suivi: inviter la commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias à suivre la situation médiatique en Hongrie dans le cadre de ses travaux en cours ; inviter la commission de suivi à suivre la situation du racisme et de l'intolérance en Hongrie dans le cadre de son prochain cycle de rapports de pays n'étant pas sous procédure de suivi *stricto sensu* ou engagé dans un dialogue post-suivi.

Résolution 2067 (2015) sur Les personnes portées disparues pendant le conflit en Ukraine (Rapporteur de la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées: M. Jim Sheridan, Royaume-Uni, SOC)

Suivi: renvoyer la proposition de résolution sur «Les préoccupations humanitaires concernant les personnes capturées pendant le conflit en Ukraine» (Doc. 13829) à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées *pour rapport*.

Annexe 2 – Propositions de suivi au débat d'actualité sur: «La nécessité d'une réponse européenne commune aux défis en matière de migration» et à la visite de la commission ad hoc du Bureau sur l'arrivée massive de réfugiés en Turquie (Istanbul, Gaziantep, 14-16 juin 2015)

1. Propositions impliquant une décision d'une Bureau
 - Demander à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées de préparer un rapport sur *'La réponse renforcée de l'Europe à la crise des réfugiés syriens'*;
 - Renvoyer la proposition de résolution sur *'Les possibilités d'améliorer le financement pour faire face aux situations d'urgence impliquant des réfugiés'* (Doc. 13830) à la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées pour rapport;
 - Inviter M. Dimitris Avramopoulos, Commissaire de l'UE chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté, à s'adresser à l'Assemblée.
2. Propositions additionnelles de suivi adressées aux membres de l'Assemblée
 - Agir comme multiplicateurs en organisant des manifestations d'information et de sensibilisation au sein de leurs parlements ou au niveau national. A cet égard, le secrétariat de l'Assemblée peut fournir des conseils sur le programme, les contacts, quelques documents d'information existants (en anglais) et le diaporama ou des photographies de la visite;
 - Initier des débats dans leurs parlements, et soulever la question pendant les discussions budgétaires ou au sein de leurs commissions des affaires étrangères;
 - Faire en sorte que leurs gouvernements se conforment aux recommandations énoncées dans de précédents textes de l'Assemblée sur la crise humanitaire syrienne, notamment la [Résolution 1971 \(2014\)](#) sur *'Les réfugiés syriens: comment organiser et soutenir l'aide internationale?'* et la [Résolution 2047 \(2015\)](#) sur *'Les conséquences humanitaires des actions menées par le groupe terroriste connu sous le nom «Etat islamique»'*;
 - Encourager leurs gouvernements et autres acteurs et partenaires à relever leurs contributions financières pour soutenir durablement les efforts de la Turquie dans le cadre du programme 3RP ou par le biais d'autres dons;
 - Soutenir la réinstallation, ou d'autres formes d'admission, de réfugiés syriens dans leurs pays.
3. Suivi additionnel par la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées
 - La commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées devrait avoir un rôle de premier plan pour assurer le suivi. Elle devrait également être invitée à coopérer et organiser des activités jointes avec les autres commissions de l'Assemblée, afin de traiter la question dans toute sa complexité (juridique, politique, aspects sécuritaires, causes profondes, etc.);
 - Dans le cadre de la préparation d'un rapport sur *'La réponse renforcée de l'Europe à la crise des réfugiés syriens'*, la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées pourrait être invitée à organiser un événement de haut niveau, avec la participation des président(e)s des commissions parlementaires nationales pertinentes des Etats membres ainsi que les parlementaires d'autres pays qui accueillent les réfugiés de Syrie (par exemple, l'Egypte, la Jordanie, le Liban);
 - La commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées pourrait tenir un échange de vues avec le Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe afin d'explorer le fonds de projets pour les réfugiés en Turquie, comme recommandé précédemment par l'Assemblée.
4. Autres mesures
 - L'Assemblée et ses commissions pertinentes devraient renforcer la coopération dans ce domaine avec le Parlement européen, les Assemblées parlementaires de l'OSCE et de l'OTAN, le HCR et d'autres agences internationales pertinentes;
 - La Présidente de l'Assemblée devrait convoquer une réunion pendant la 4^e partie de session de l'Assemblée au cours de laquelle les membres de l'Assemblée pourraient partager les informations sur les activités de suivi qu'ils ont entreprises.

Annexe 3 – Commission ad hoc pour l'observation des élections législatives au Kirghizstan (4 octobre 2015)

Liste des membres ayant confirmé leur disponibilité pour la nouvelle date des élections

- Président ...
- Groupe socialiste (SOC) – 7 sièges
 - Paolo CORSINI, Italie
 - Josette DURRIEU, France
 - Gisela WURM, Autriche
 - Ermira MEHMETI DEVAJA, «l'ex-République yougoslave de Macédoine»
 - Predrag SEKULIĆ, Monténégro
 - Florin IORDACHE, Roumanie
- Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC) – 7 sièges
 - Deborah BERGAMINI, Italie
 - Inese LĪBIŅA-EGNERE, Lettonie
 - Stefaan VERCAMER, Belgique
 - Andres HERKEL, Estonie
 - Yves POZZO DI BORGIO, France
 - Cezar Florin PREDA, Roumanie
 - Attila TILKI, Hongrie
- Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE) – 3 sièges
 - André BUGNON, Suisse
 - Meritxell MATEU PI, Andorre
 - Goran TUPONJA, Monténégro
 - Nellija KLEINBERGA, Lettonie
 - Chiora TAKTAKISHVILI, Géorgie
- Groupe des conservateurs européens (CE) – 2 sièges
 - Lord Richard BALFE, Royaume-Uni
 - Ingebjørg GODSKESEN, Norvège
 - Reha DENEMEÇ, Turquie
 - Oleksii HONCHARENKO, Ukraine
- Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE) – 1 siège
 - ...
- Rapporteur - Evaluation du partenariat pour la démocratie concernant le Parlement de la République kirghize
 - A désigner
- Secrétariat
 - Chemavon CHAHBAZIAN, Chef de la Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
 - Daniele GASTL, Assistante, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
 - Gaël MARTIN-MICALLEF, Administrateur, Commission de Venise

Annexe 4 – Commission ad hoc pour l'observation de l'élection présidentielle au Bélarus (11 octobre 2015)

Liste des membres

Présidente : Arpine HOVHANNISYAN, Arménie

Groupe socialiste (SOC)

- Jonas GUNNARSSON, Suède*
- Titus CORLATEAN, Roumanie
- Luc RECORDON, Suisse

Suppléants

- Paolo CORSINI, Italie
- Gisela WURM, Autriche
- Arcadio DIAZ TEJERA, Espagne
- Ermira MEHMETI DEVAJA, «l'ex-République yougoslave de Macédoine»
- Geneviève GOSELIN-FLEURY, France
- René ROUQUET, France
- Birute VESAITE, Lituanie
- Marit MAIJ, Pays-Bas

Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Şaban DIŞLI, Turquie
- Arpine HOVHANNISYAN, Arménie*
- Thierry MARIANI, France

Suppléants

- Ben-Oni ARDELEAN, Roumanie
- Viorel Riceard BADEA, Roumanie
- Jean-Marie BOCKEL, France
- Elena CENTEMERO, Italie
- Corneliu Mugurel COZMANCIUC, Roumanie
- Attila KORODI, Roumanie
- Olivia MITCHELL, Irlande

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Marieluise BECK, Allemagne*
- Luis Alberto ORELLANA, Italie

Suppléants

- Ksenija KORENJAK KRAMAR, Slovénie
- Goran TUPONJA, Monténégro

Groupe des conservateurs européens (CE)

- Robert NEILL, Royaume-Uni
- Reha DENEMEÇ, Turquie

Suppléants

- Ömer SELVI, Turquie
- Richard BALFE, Royaume-Uni
- Egemen BAĞIŞ, Turquie

Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Andrej HUNKO, Allemagne*

Rapporteur AS/POL

- Andrea RIGONI, Italie*

Secrétariat

- Chemavon CHAHBAZIAN, Chef de la Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
- Franck DAESCHLER, Assistant administratif principal, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire

* membres de la délégation préélectorale

Annexe 5 – Commission ad hoc pour l'observation des élections législatives en Azerbaïdjan (1^{er} novembre 2015)

Liste des membres

Président : Jordi XUCLÀ, Espagne*

Groupe socialiste (SOC)

- Franck SCHWABE, Allemagne*
- Maria GUZENINA, Finlande
- Sílvia BONET PEROT, Andorre
- Maryvonne BLONDIN, France
- Stefan SCHENNACH, Autriche
- Luc RECORDON, Suisse
- Michael McNAMARA, Irlande
- Arcadio DíAZ TEJERA, Espagne
- Attila MESTERHÁZY, Hongrie
- Valentina LESKAJ, Albanie
- Ute FINCKH-KRÄMER, Allemagne

Suppléants

- René ROUQUET, France
- Pascale CROZON, France
- Josette DURRIEU, France
- Ol'ga NACHTMANNOVÁ, République slovaque
- Dana VÁHALOVÁ, République tchèque
- Milica MARKOVIĆ, Bosnie-Herzégovine
- Ermira MEHMETI DEVAJA, «l'ex-République yougoslave de Macédoine»
- Ingrid ANTIČEVIĆ MARINOVIĆ, Croatie
- Birute VESAITE, Lituanie
- Predrag SEKULIĆ, Monténégro
- Philippe BLANCHART, Belgique
- Joseph DEBONO GRECH, Malte
- Florin PÂSLARU, Roumanie
- Marit MAIJ, Pays-Bas

Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Pedro AGRAMUNT, Espagne
- Volodymyr ARIEV, Ukraine
- Aleksandra DJUROVIĆ, Serbie
- Giuseppe GALATI, Italie
- Valeriu GHILETCHI, République de Moldova
- Evangelos MEIMARAKIS, Grèce

- Aleksandar NIKOLOSKI, «l'ex-République yougoslave de Macédoine»*
- Cezar Florin PREDA, Roumanie
- Senad ŠEPIĆ, Bosnie-Herzégovine
- Karin STRENZ, Allemagne

Suppléants

- Boriána ÅBERG, Suède
- Werner AMON, Autriche
- Corneliu Mugurel COZMANCIUC, Roumanie
- Şaban DİŞLİ, Turquie
- Nicole DURANTON, France
- Claudio FAZZONE, Italie
- Hans FRANKEN, Pays-Bas
- Iryna GERASHCHENKO, Ukraine
- Nermina KAPETANOVIĆ, Bosnie-Herzégovine
- Inese LĪBIŅA-EGNERE, Lettonie
- Marija OBRADOVIĆ, Serbie
- Gabriela PECKOVÁ, République tchèque
- François ROCHEBLOINE, France
- Andrej ŠIRCELJ, Slovénie
- Ionuţ-Marian STROE, Roumanie
- Attila TILKI, Hongrie
- Tobias ZECH, Allemagne

Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Sirkka-Liisa ANTTILA, Finlande
- Alain DESTEXHE, Belgique
- Andrea RIGONI, Italie
- Jordi XUCLÀ, Espagne*

Suppléants

- Alfred HEER, Suisse
- Bernard PASQUIER, Monaco
- Adele GAMBARO, Italie
- Ksenija KORENJAK KRAMAR, Slovénie

Groupe des conservateurs européens (CE)

- Egemen BAĞIŞ, Turquie*
- Roger GALE, Royaume-Uni
- Oleksii HONCHARENKO, Ukraine

Suppléants

- Brian BINLEY, Royaume-Uni
- Margaret EATON, Royaume-Uni
- Tülin ERKAL KARA, Turquie
- Richard BALFE, Royaume-Uni

Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Athanasia ANAGNOSTOPOULOU*, Grèce
- Ioanneta KAVVADIA, Grèce

Rapporteurs AS/MON (ex officio)

- Agustín CONDE, Espagne
- Tadeusz IWŃSKI, Pologne

Secrétariat

- Bogdan TORCĂTORIU, Administrateur, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
- Franck DAESCHLER, Assistant administratif principal, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire
- Anne GODFREY, Assistante, Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire

* membres de la délégation préélectorale

Annexe 6 – Commission ad hoc pour participer au Forum mondial de la démocratie (Strasbourg, 18-20 novembre 2015)

- Présidente
 - Mme Anne Brasseur (Luxembourg, ADLE)
- Comité des Présidents
 - M. Pedro Agramunt (Espagne, PPE/DC)
 - M. Andreas Gross (Suisse, SOC)
 - M. Jordi Xuclà (Espagne, ADLE)
 - M. Christopher Chope (Royaume Uni, CE)
 - M. Tiny Kox (Pays-Bas, GUE)
- Commission des questions politiques et de la démocratie
 - M. Reha Denemeç (Turquie, CE)
 - M. Gábor Harangozó (Hongrie, SOC)
 - M. Attila Mesterházy (Hongrie, SOC)
 - M. Michele Nicoletti (Italie, SOC)
 - M. Andrea Rigoni (Italie, ALDE)
 - M. René Rouquet (France, SOC)
- Commission des questions juridiques et des droits de l'homme
 - M. Sergio Divina (Italie, NI)
 - M. Pieter Omtzigt (Pays-Bas, PPE/DC)
- Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres (Commission de suivi)
 - /
- Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable
 - M. André Bugnon (Suisse, ADLE)
 - M. Valeriu Ghiletschi (République de Moldova, PPE/DC)
 - M^{me} Milica Marković (Bosnie-Herzégovine, SOC)
- Commission sur l'égalité et la non-discrimination
 - M^{me} Gülsün Bilgehan (Turquie, SOC)
 - M^{me} Milena Santerini (Italie, SOC)
- Commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées
 - M. Egidijus Vareikis (Lituanie, PPE/DC)
- Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias
 - M. Paolo Corsini (Italie, SOC)
 - M^{me} Adele Gambaro (Italie, ADLE)
 - M. Francesco Maria Giro (Italie, PPE/DC)
 - M. Rafael Huseynov (Azerbaïdjan, ADLE)
 - M^{me} Ioanneta Kavvadia (Grèce, GUE)
- Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles
 - M^{me} Chiora Taktakishvili (Géorgie, ADLE)

Annexe 7 – Réunions de la Commission permanente et du Bureau en 2016 - Propositions de dates²

- Lundi 25 janvier, 8h00, Strasbourg (partie de session), Bureau
- Vendredi 29 janvier, 8h30, Strasbourg (partie de session), Bureau

- Jeudi 3 mars, 15h00, Paris, Bureau
- Vendredi 4 mars, 9h00, Paris, Commission Permanente

- Lundi 18 avril, 8h00, Strasbourg (partie de session), Bureau
- Vendredi 22 avril, 8h30, Strasbourg (partie de session), Bureau

- Fin mai, Estonie, Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)

- Lundi 20 juin, 8h00, Strasbourg (partie de session), Bureau
- Vendredi 24 juin, 8h30, Strasbourg (partie de session), Bureau

- Lundi 5 septembre, 9h00, Paris, Bureau

- Lundi 10 octobre, 8h00, Strasbourg (partie de session), Bureau
- Vendredi 14 octobre, 8h30, Strasbourg (partie de session), Bureau

- Fin novembre, Chypre, Bureau et Commission Permanente (Présidence du CM)

- Lundi 12 décembre, 9h30, Paris, Bureau

2. Les dates des réunions prévues ailleurs qu'à Strasbourg et Paris doivent faire l'objet d'un accord du Parlement du pays concerné.